OEA/Ser.W

 CIDI/INF. 546/23

 12 mai 2023

 Original: espagnol

NOTE CONCEPTUELLE

RÉUNION ORDINAIRE

DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

23 MAI 2023

**THÈME : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EAU : SÉCURITÉ HYDRIQUE DANS LA CRISE CLIMATIQUE**

1. **Antécédents et justification**

Lors des réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) tenues pendant le premier semestre de 2023, les États membres ont cité l’incidence de la menace que constitue le changement climatique sur divers secteurs et domaines en matière de développement. En ce qui concerne la gestion des ressources hydriques, la région est relativement riche comparé à d’autres régions du monde, mais cette richesse n’est pas suffisante pour faire face aux défis que pose l’incidence économique, sociale et politique du changement climatique.

L’Amérique latine dispose de ressources hydriques abondantes, qui constituent 31 % des réserves mondiales d’eau douce. Toutefois, bien des zones de la région sont touchées par les fluctuations des modèles de précipitations entraînées par le changement climatique, les sécheresses à grande échelle et les phénomènes météorologiques extrêmes.[[1]](#footnote-1)/ Le changement climatique exacerbe la variabilité des cycles hydrologiques. Ces cycles produisent des phénomènes météorologiques extrêmes qui réduisent la capacité des personnes à gérer les incidences des sécheresses ou des inondations, tout en réduisant également le caractère prévisible de la disponibilité de ressources hydriques, diminuant la qualité de l’eau et menaçant le développement durable, la biodiversité et l’accès à l’eau potable et à l’assainissement dans les Amériques.

Le changement climatique touche également les systèmes d’approvisionnement en eau ainsi que les divers usages productifs des ressources hydriques. L’accès à l’eau potable, à un assainissement adéquat et à l’hygiène est essentiel à la santé et au bien-être humains. Dans la région de l’Amérique latine et de la Caraïbe (ALC), plus de 166 millions de personnes, soit 26% de la population[[2]](#footnote-2)/ de cette région, ne disposent pas d’un accès adéquat à l’eau potable. L’eau est également nécessaire au bon fonctionnement du secteur industriel, à la production alimentaire et énergétique, deux secteurs étroitement reliés et qui, si les ressources hydriques sont mal gérées, peuvent potentiellement être en conflit. Enfin, le faible pourcentage d’investissement dans le secteur de l’eau et de l’assainissement met à risque la garantie du droit humain de base qu’est l’accès à des services d’eau potable et d’assainissement sûrs, accessibles et fiables, ce qui exacerbe l’insécurité hydrique dans les Amériques.

Le renforcement du programme en matière de ressources hydriques transfrontalières de la région constitue une priorité, vu les incidences du changement climatique, la rareté croissante de l’eau et l’accroissement de la demande en eau. La région compte 67 bassins fluviaux internationaux, qui couvrent approximativement 50 % de son territoire, et une bonne partie des activités économiques de la région dépendent des ressources hydriques transfrontalières; toutefois, ces ressources sont fragiles, la demande croissante en eau, la pollution, la variabilité climatique, ainsi que le mauvais fonctionnement des institutions publiques et les importantes lacunes en matière de gouvernance et de financement mettent à risque la gestion durable de ces ressources. Dans des contextes transfrontaliers, les juridictions internationales accentuent ces défis. Pour cette raison, la gestion coopérative est cruciale si l’on veut sauvegarder l’activité économique et le bien-être social dans les pays riverains.

Les ressources hydriques transfrontalières dépendent de la coopération entre différents pays. Celle-ci exige la promotion du dialogue, l’utilisation de la diplomatie et l’élaboration d’accords entre pays. À cet égard, l’Organisation des États Américains (OEA), en sa qualité de première organisation dans le monde vouée à l’intégration régionale par le biais de la gestion durable d’écosystèmes partagés, a montré la voie en matière de conception, d’élaboration et de gestion d’initiatives visant à renforcer des mécanismes d’entraide entre les États membres pour la gestion durable des eaux transfrontalières. Elle entend poursuivre l’utilisation d’approches intégrées en matière de gestion qui tiendraient compte des besoins et des perspectives de toutes les parties prenantes, en particulier ceux des peuples autochtones et des communautés locales.

En tant que partie du processus de préparation de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, qui aura lieu prochainement, cette réunion ordinaire du CIDI permettra d’établir des secteurs prioritaires d’action en vue de promouvoir la bonne gouvernance, le financement et les façons novatrices de promouvoir la sécurité hydrique au milieu de la crise climatique dans les Amériques.

1. **But de la réunion**

 La réunion a pour but de souligner les avantages de la gestion intégrée des ressources hydriques, les défis à relever et les opportunités qu’elle comporte, à partir des exemples de gestion de bassins transfrontaliers en cours dans diverses régions des Amériques. Cette gestion intégrée est traversée par les phénomènes liés au changement climatique. Cette réunion offrira aux États membres l’occasion de parler des défis auxquels ils sont confrontés, de leurs priorités en matière d’action et de leurs attentes relatives aux mécanismes et aux mesures appropriés pour mitiger les effets du changement climatique.

 Voici quelques questions pour les États membres :

1. Quels sont les thèmes ou les domaines d’action prioritaires pour votre pays afin de promouvoir la sécurité hydrique au sein de la crise climatique pour le prochain siècle?
2. Le financement est essentiel pour garantir la bonne gouvernance des ressources hydriques. Quels exemples pourriez-vous donner dans lesquels le secteur public et le secteur privé travaillent de concert pour obtenir un financement adéquat pour des projets de gestion durable de l’eau et du changement climatique? Quels sont les incitatifs et quels mécanismes sont mis en œuvre dans votre pays afin d’encourager l’investissement des secteurs public et privé en matière d’eau?
3. La coopération multinationale est importante pour garantir un bon travail en matière d’action climatique et de gestion des ressources hydriques. Quelles sont les mesures prioritaires qui pourraient, selon votre pays, promouvoir la coopération en matière d’eaux transfrontalières dans le contexte climatique actuel?
4. **Pertinence pour le SEDI**
* Promouvoir le dialogue politique dans le but de diffuser des données, des protocoles et des cadres de coopération afin d’aider les États membres de l’OEA à améliorer leur capacité en matière de gestion des ressources hydriques.
* Encourager à l’échelle régionale le partage d’information et de bonnes pratiques en matière de gestion d’écosystèmes dans des bassins transfrontaliers dans le cadre des menaces qu’entraîne le changement climatique.
* Promouvoir l’utilisation de technologies, de pratiques et de stratégies novatrices pour adapter et réduire l’incidence du changement climatique sur les ressources hydriques des Amériques.
* Améliorer l’autonomie technique, la résilience et l’efficience des autorités gouvernementales chargées de la gestion de l’eau par le biais du renforcement des capacités.
* Recevoir les contributions des gouvernements sur les questions qui feront l’objet de discussions lors de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.
1. **Mandats de l’OEA**

 Le 9 juin 2022, les chefs d’État et de gouvernement des Amériques, réunis à l’occasion du Neuvième Sommet des Amériques, qui a eu lieu à Los Angeles (États-Unis), sont arrivés à un consensus sur l’importance d’une plus grande résilience dans les Amériques et, suite à ce consensus, ont adopté le mandat intitulé “Notre avenir vert durable”. Les États membres ont reconnu l’importance de promouvoir des politiques et des mesures qui contribuent à la mise en œuvre de solutions durables, par exemples des solutions basées sur la nature, selon des approches fondées sur les écosystèmes ainsi que d’autres approches de gestion et de conservation encourageant des efforts déployés en vue de limiter l’augmentation de la moyenne de la température mondiale à 1,5º C. En particulier, ils ont souligné l’importance de “favoriser la conservation, la protection et la restauration des écosystèmes côtiers tels que les mangroves, les marais, les herbiers marins et les lits d’herbes des rivières qui fonctionnent en accumulant et en retenant des gaz à effet de serre”[[3]](#footnote-3)/. Ils ont également souligné l’importance d’“appuyer la mise en œuvre des stratégies de réduction du changement climatique et d’adaptation à celui-ci dans tous les États”[[4]](#footnote-4)/.

En outre, dans sa résolution AG/RES. 2979 (LI-O/21), intitulée “Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience”, l’Assemblée générale de l’OEA établit les mandats suivants dans la ligne stratégique “Renforcer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable conformément au Programme interaméricain de développement durable (PIDS) 2016-2021” : “De charger le SEDI de continuer à soutenir la promotion ou le développement, selon le cas, de politiques en matière de gestion intégrée des ressources en eau ainsi que de sécurité de l’eau, qui comprennent des dispositions visant l’atténuation et l’adaptation aux effets du changement climatique, tels que les sécheresses et les inondations graves, en particulier pour les pays souffrant de pénuries d’eau et les régions à risque” et **“**d’encourager les États membres à aborder, dans la mise en œuvre de la gestion intégrée et durable des ressources hydriques, la rareté et le surplus d’eau saisonniers, en tenant compte des implications de l’accroissement de la demande en eau pour la santé et l’assainissement dans le but de réduire la propagation du virus de la COVID-19 et d’autres maladies, en particulier dans des zones rurales qui pourraient entraîner des risques pour l’agriculture”[[5]](#footnote-5)/.

 La Charte de l’OEA établit les mandats confiés au CIDI de promouvoir la coopération entre les États membres de l’OEA pour atteindre le développement intégré et, en particulier, aider à éliminer la pauvreté absolue. Elle charge également le CIDI de “promouvoir, coordonner et confier l’exécution des programmes et projets de développement aux organes subsidiaires et aux organismes pertinents, en s’inspirant des priorités fixées par les États membres dans des domaines tels que le développement économique et social, y compris le commerce, le tourisme, l’intégration et l’environnement”.

 Le Programme interaméricain de développement durable (PIDS) charge le Secrétariat général de l’OEA de collaborer, par le truchement du Secrétariat exécutif au développement intégré, avec les autorités des États membres dans le domaine du développement durable et de coordonner ses travaux avec d’autres entités et organisations internationales. Le PIDS établit des lignes d’action pour que les initiatives du Secrétariat général de l’OEA en matière de développement durable concordent avec l’exécution du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et avec l’Accord de Paris sur le changement climatique et pour que leurs objectifs et résultats soient guidés par les ODD approuvés par les États membres et contribuent à atteindre ceux-ci. En particulier, dans le cadre de la ligne stratégique de Gestion intégrée des ressources en eau, le PIDS souligne l’importance d’“appuyer les États membres dans le renforcement des partenariats stratégiques existants et [de] promouvoir de nouveaux partenariats pour la **mise en œuvre de projets de gestion intégrée des ressources en eau et de projets d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques**” et la nécessité de “faire en sorte que les projets d’appui aux **États membres en matière de gestion intégrée des ressources hydriques contribuent à renforcer les capacités techniques au niveau national**, afin de maximiser les avantages pour les pays qui en bénéficient”[[6]](#footnote-6)./

 Le travail du Secrétariat général de l’OEA devrait appuyer directement les efforts déployés par les États membres en vue de renforcer l’utilisation et la gestion des ressources hydriques, en tentant de mitiger les effets adverses du changement climatique dans ce secteur, vu la portée de la bonne gestion de ces ressources au niveau des communautés, au niveau des pays et au niveau de la région.

1. **Structure de la réunion**

Divers panélistes ont été invités pour aborder la problématique de la gestion des ressources hydriques dans le cadre des défis que pose le changement climatique dans la région. Les États membres auront l’occasion de participer à un dialogue interactif guidé par la Présidence du CIDI.

Après la période de questions avec les panélistes invités, la Présidence invitera les délégations à présenter de bonnes pratiques et à cerner des défis et des opportunités, ainsi que des besoins particuliers en matière de coopération continentale dans ce domaine.

Panélistes invités :

* Cynthia Barzuna, Directrice de la coalition Action Océan 2030, Programme des océans, Institut de Ressources mondiales
* Vice-ministre de l’environnement et du développement durable de la Colombie (à confirmer)
* Luis Carlos García, Directeur du Bassin de la Plata et de la navigation fluviale, Ministère des relations extérieures du Paraguay.
* José Miguel Zeledón, Directeur des eaux du Ministère de l’environnement et des énergies du Costa Rica.
* Pérou (à confirmer)
1. **Résultats de la réunion**
2. Amélioration de la gestion intégrée des ressources hydriques, visant à accroître la sécurité hydrique dans un contexte de crise climatique dans les Amériques.
3. Compréhension des besoins des États membres et des défis auxquels ils sont confrontés dans leur recherche de l’amélioration de la gestion de l’eau dans les bassins transfrontaliers.
4. Diffusion d’information sur de bonnes pratiques entre les États membres dans le but d’améliorer la prise de décisions et de flexibiliser la gestion des ressources dans les bassins transfrontaliers.
5. Établissement des principaux messages qui contribuent à la formulation de l’ordre du jour de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.
6. Contributions des États membres relatives à la gestion de leurs ressources hydriques et aux mesures à prendre pour affronter les défis que présente le changement climatique.

CIDRP03869F04

1. . OAS, 2022; Glaciers tropicaux et changement climatique, perspectives à partir des contributions déterminées au niveau national (NDC en anglais) et l’adaptation : Analyse et propositions à partir des scénarios de la Bolivie, du Pérou, de l’Équateur et de la Colombie. [↑](#footnote-ref-1)
2. . Division de la statistique de l’ONU <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> [↑](#footnote-ref-2)
3. . Neuvième Sommet des Amériques. “Notre avenir vert durable” et “Accélérer la transition vers l’énergie propre, durable, renouvelable et juste”. 9 juin 2022, Los Angeles (États-Unis). [↑](#footnote-ref-3)
4. . Neuvième Sommet des Amériques. “Notre avenir vert durable” et “Accélérer la transition vers l’énergie propre, durable, renouvelable et juste”. 9 juin 2022, Los Angeles (États-Unis). [↑](#footnote-ref-4)
5. . AG/RES. 2979 (LI-O/21) Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience [↑](#footnote-ref-5)
6. . Programme interaméricain de département durable 2016-2021 (PIDS). [PIDS\_ESP\_2017.pdf (oas.org)](https://www.oas.org/en/sedi/pub/PIDS_ESP_2017.pdf) [↑](#footnote-ref-6)